

InfOgeu, d'Information aux Ogeulois

Le mot du Maire

Depuis maintenant un an, comme partout en France et dans le monde, notre village est mis sous cloche et il nous est difficile de nous réunir pour partager ce qui fait le sel d'une vie en société : le partage et l'échange. Afin de donner aux ogeulois davantage d'informations, et dans l'attente de pouvoir initier des rencontres plus régulières lorsque les conditions sanitaires le permettront, la municipalité a décidé de diffuser InfOgeu plusieurs fois par an.

L'actualité est riche dans un village dynamique comme le nôtre : nous vous parlons des investissements à l'école, du lotissement du Chemin de Parattes pour lequel vous êtes invités à donner votre avis pour lui trouver un nom, du cimetière et de la réflexion globale de son aménagement ô combien important. Mais aussi nous nous apprêtons à lancer l'organisation du concert de Nadau au fronton le 12 juin avec les associations...

Un focus particulier est donné aux finances communales, avec une présentation du compte administratif 2020, qui confirme une bonne santé financière de notre commune et une bonne gestion de l'argent public.

Bonne lecture de ce nouveau numéro d'InfOgeu !

Ecole : équipement numérique

Depuis plusieurs années, la commune s'est engagée dans une modernisation de son école publique et plus particulièrement dans le développement de l'innovation numérique pour l'éducation, en étroite collaboration avec l'équipe enseignante.

Après avoir équipé l'école de 4 ordinateurs portables à destination des élèves en 2015, la commune a lancé un projet d'acquisition de matériel numérique interactif afin de permettre à l'équipe enseignante de faire évoluer les pratiques d'enseignement et de construire une réelle culture pédagogique en lien avec le numérique.

Ce projet a été retenu au titre de l'appel à projets « Label écoles numériques 2020 » pour lequel la commune bénéficiera ainsi d'une aide de l'Etat.

Dans la continuité de son engagement, il s'agit aujourd'hui pour la commune d'étoffer l'offre pédagogique en lien avec l'usage du numérique afin de créer une classe numérique itinérante dotée de 4 tablettes, 4 robots éducatifs et de 4 ordinateurs portables. L'ensemble du matériel sera mutualisé pour l'école maternelle et l'école élémentaire.

Cet effort s'inscrit dans une dynamique réfléchie et une volonté pédagogique bénéficiant du soutien de l'Etat.



Projet de Lotissement Chemin de Parattes

Les travaux de construction du lotissement doivent commencer en avril ou mai.

Le plan du futur lotissement est déjà établi et permet de se projeter dans la commercialisation des 16 lots. Si la commercialisation ne débutera qu'au mois de juin 2021, il est d'ores et déjà possible de réserver un lot. Vous pouvez venir consulter le plan en Mairie.



Le nom du Lotissement

Ce lotissement ne peut prendre la dénomination de sa situation géographique (Chemin de Parattes) pour assurer le bon fonctionnement des services de La Poste et des Pompiers.

Dans une dynamique participative, la commune souhaite solliciter ses habitants et les associer à la recherche d'un nom pour ce futur lotissement.

Aussi, vous pouvez aider le Conseil Municipal en envoyant vos propositions de noms par mail à l'adresse suivante : mairie@ogeu-les-bains.fr

Interview de Matthias Mativon

par Fabienne MENE-SAFFRANE, sa tutrice de stage.



Matthias Mativon : qui es-tu ?

Je m'appelle Matthias MATIVON, j'ai 22 ans et je viens d'un village à côté de Dax.

Etudiant à la faculté de Pau, je suis le cursus Master 2 en Droit public. C'est dans ce cadre-là que j'effectue un stage de 5 mois pour la commune d'Ogeu les Bains.

Quelle est ta mission pour la commune ?

Deux volets s'offrent à moi dans le cadre de cette mission : principalement un travail sur le cimetière et l'organisation administrative du concert de Nadau.

Pour le cimetière, je vais travailler à l'élaboration d'un règlement intérieur pour les caveaux comme pour le columbarium, sur la tarification ainsi que la signalétique et le plan du cimetière afin que les personnes se repèrent plus aisément.

Par ailleurs, les nouvelles réglementations en vigueur nous conduisent à effectuer un travail sur l'accessibilité. Une réflexion sera également menée sur le développement d'un entretien « zéro phyto » sans pesticide, obligatoire dans les années à venir.

Par ailleurs, je vais lancer des procédures de récupération de concessions en état d'abandon.

Si vous vous sentez concerné, n'hésitez pas à me contacter à la mairie.

Concernant l'organisation du concert, outre les tâches administratives, je serai l'interlocuteur pour toute demande de réservation ou de renseignement.

Que penses-tu de tes missions ?

Avant de postuler à l'offre du stage, je ne m'attendais pas à réaliser celui-ci sur ce thème.

Mais en m'y penchant plus sérieusement, je trouve ce domaine foisonnant et particulièrement intéressant, central dans la vie d'une commune.

Quel regard portes-tu sur Ogeu ?

Je pensais que c'était une commune plus grande au regard de l'image que le nom renvoie à travers les Eaux d'Ogeu.

Après quelques semaines ici, c'est un petit village où il fait bon vivre, village à taille humaine avec des ogeuloises et ogeulois accueillants et où tout le monde se connaît.

Je suis à votre écoute pour toutes suggestions et questions liées au cimetière.

Le budget communal

Le budget communal se distingue par une maîtrise des dépenses de fonctionnement et ce malgré le contexte de crise sanitaire et de baisse des dotations de l'Etat.

Entre 2019 et 2020 nos dépenses de fonctionnement n'ont augmenté que de 0.6% et elles ont même diminué de 10% en cinq ans si nous les comparons avec l'année 2016.

Nous dépensons près de 684€ par habitant en frais de fonctionnement quand la moyenne des communes similaires est de 645€.

Les recettes sont stables (-0.05% par rapport à 2019) mais on observe une diminution de 7,6% sur les cinq dernières années, essentiellement dûe à la baisse des dotations sur cette même période (-41%). A noter que 61% de nos recettes proviennent des impôts et des taxes des entreprises ogeuloises et 26% des impôts des ménages.

Concernant les investissements, l'année particulière que nous venons de vivre n'a pas permis de mener à bien tous les projets votés (52% de taux de réalisation). La crise COVID nous a obligé à différer les projets d'investissement votés.

La santé financière de notre commune est donc excellente, avec une bonne capacité d'autofinancement (épargne brute de 302 463.00€ en 2020) qui permet de rembourser le capital de la dette et de financer une partie des investissements.

La dette de la commune s'amenuise d'années en années (-33% en cinq ans), elle s'élève désormais à 486 825.00€ (soit 371.00€ par habitant quand les communes comparables ont une moyenne à 612.00€) et notre commune à une forte capacité de désendettement de 1.6 année, nettement inférieure au seuil d'alerte de l'Etat fixé à 12 ans.

Cette saine gestion, couplée à un désendettement progressif, doit nous permettre de préparer les investissements de demain.



Présenté par
Michel LASSERRE,
premier adjoint

Compte Administratif 2020



RECETTES

Fonctionnement
1 199 013 €
Investissement
440 736 €

DÉPENSES

Fonctionnement
896 550 €
Investissement
315 420 €

Résultat de l'exercice
+ 196 317 €

Épargne brute
302 463 €

Dette/hab.
371 €

Moyenne communes
équivalentes = 612 €

Capacité de
désendettement
de **1,6 année**

Nos dépenses pour 100 €

23 € pour l'école et la cantine,
21 € pour les services techniques,
17 € pour les services administratifs,
14 € pour la voirie, l'éclairage public
et les espaces publics,
8 € pour les bâtiments publics,
7 € pour les contributions aux
partenaires,
6 € les indemnités et les cotisations
sociales des élus,
2 € pour les subventions aux
associations,
2 € pour autres dépenses.

Sur 100 € de recettes de fonctionnement,

61 € proviennent des impôts et
taxes des entreprises,
26 € des impôts des ménages,

5 € des dotations et subventions,
4 € des produits des services
(cantine, garderie...),
3 € des produits de gestion
courante,
1 € d'autres produits.

Le coût de la crise sanitaire pour l'année 2020 pour la Commune :

La crise sanitaire en cours s'est traduite par de forts impacts sur les finances communales en 2020.

Nous avons dû assumer des dépenses en hausse liées pour partie aux achats d'équipements (masques, plexiglass...) et de produits d'entretien (lingettes, gel...) et pour partie à l'augmentation du nombre d'heures de travail du personnel communal (à l'école notamment).

Dans le même temps, nous avons dû faire face à une baisse sensible des recettes de cantine et de garderie.

FOURNITURE D'ENTRETIEN	2 186,49
Produits d'entretien	1 208,45
Lingettes désinfectante	413,89
Gel hydroalcoolique	564,15
EQUIPEMENTS COVID	5 172,12
Masques population (dont subvention)	3 774,55
Plexiglass accueil mairie	609,60
Thermomètre laser école	117,82
Masques jetables personnel	670,15
PERSONNEL ECOLE - HEURES COMPLÉMENTAIRES	4 101,35
PERTE RECETTES CANTINE période du 01/01 au 30/06	12 167,10
PERTE RECETTES GARDERIE période du 01/01 au 30/06	2 000,00
TOTAL	25 627,06

A vos agendas ! « **Il se passe toujours quelque chose à Ogeu...** »

Si le contexte sanitaire le permet, le samedi 12 juin 2021,
NADAU sera en concert au fronton d'Ogeu-les-Bains.

En première partie les Passerons, jeunes enfants danseurs du groupe des Seuvetons de Lasseube nous présenteront un spectacle de danses traditionnelles.

Si vous aimez la culture occitane, l'humour de Joan de Nadau, les chansons cultes (et elles sont nombreuses !), écouter la cornemuse et les instruments traditionnels, cet événement est pour vous !

Pensez à faire plaisir à vos proches, offrez une place pour le concert !

Pour la réservation, à compter du 1er avril 2021 :

♦ sur le site de la mairie

www.ogeu-les-bains.fr

vous trouverez le formulaire à télécharger et à renvoyer complété à la Mairie accompagné du chèque de règlement à l'ordre du Trésor Public.

♦ sur place à la mairie auprès de Matthias (règlement par chèque obligatoire).
Pour tout renseignement complémentaire, Matthias vous répondra au 07.80.08.10.08 ou par mail : concertnadau.ogeu@gmail.com

En cas d'intempéries, le concert aura lieu à la salle polyvalente où seulement 600 personnes pourront être accueillies. C'est la raison pour laquelle nous ne mettrons que 600 places en vente avec un maximum de 10 places par personne pour permettre au plus grand nombre d'être servi.

Plusieurs associations ogeuloises se sont regroupées pour assurer toutes les tâches nécessaires à l'organisation. (parking, sécurité, buvette, restauration, mise en place...). Ouverture de la buvette et de la restauration dès 18h30 et après le concert.

Si la situation sanitaire n'est pas favorable, le concert sera REPORTÉ à une date ultérieure

Alors n'attendez pas, réservez vos places au plus vite, pour un moment festif et joyeux....

Samedi 12 Juin

nadau

Ogeu-les-Bains
Fronton
Salle polyvalente en cas d'intempéries

Première partie : Les Passerons de Los Seuvetons

Adultes : 20€
6-12 ans : 12€
Gratuit pour les moins de 6 ans

À partir de 18h30
Début du concert à 21h30
Restauration / Buvette avant et après concert

Placement libre | Places assises
Réservations : 07 80 08 10 08 ou concertnadau.ogeu@gmail.com
Achat de billets possible à la mairie d'Ogeu

Nouveaux horaires du secrétariat de la Mairie

A compter du 1^{er} mars, l'accueil de la Mairie sera désormais ouvert :

	Matin	Après-midi
LUNDI	8 H 30 - 12 H 30	14 H 00 - 18 H 00
MARDI	8 H 30 - 12 H 30	15 H 00 - 18 H 00
MERCREDI	8 H 30 - 12 H 30	16 H 00 - 18 H 00
JEUDI	8 H 30 - 12 H 30	Fermé au public
VENDREDI	8 H 30 - 12 H 30	14 H 00 - 16 H 00



L'évolution de ces horaires implique la prise de rendez-vous pour toute demande relative à l'urbanisme. Vous avez un projet d'**urbanisme** ou souhaitez réaliser des travaux ? Pour tous vos projets (constructions, aménagements, jardins..), sachez qu'un document d'urbanisme est nécessaire.

A la commune d'Ogeu-les-Bains, vous pouvez **prendre rendez-vous avec Valérie**, chargée de vous aider et de vous accompagner dans la demande de vos autorisations d'urbanisme.

Les frelons asiatiques



Jean-Patrick CAZENAVE,
Conseiller Municipal,
référent frelons/abeilles/
insectes

Le frelon asiatique s'est installé dans notre village depuis maintenant plusieurs années. Il y trouve tout ce dont il a besoin pour prospérer : des arbres, des cours d'eau et de quoi se nourrir dans nos jardins.

C'est le moment de piéger les fondatrices de cet envahisseur qui représente un risque pour les activités humaines et

pour l'équilibre des écosystèmes indigènes.

Un diaporama réalisé par l'Adana (L'Association de Développement de l'Apiculture en Nouvelle-Aquitaine) est sur le site de la mairie pour vous aiguiller, vous trouverez également sur internet divers types de pièges et d'appâts. ADANA - Apiculture région Nouvelle-Aquitaine (adafrance.org)

Un piégeage conséquent au printemps devrait limiter le nombre de nids formés durant l'été que nous ne voyons qu'à l'automne.

Radars Pédagogiques

Un radar pédagogique a été installé le 9 janvier 2021 sur l'Avenue d'Ossau, à l'entrée d'Ogeu en provenance de Buziet.

Pour répondre aux attentes de tous les habitants de la commune, ce radar sera mobile. C'est ainsi qu'il a déjà été déplacé le 23 février dernier sur l'Avenue d'Ossau, à l'entrée d'Ogeu en provenance d'Oloron, au niveau du Lotissement Camous.

Les déchetteries passent au badge !

La Communauté de communes poursuit la mutation de ses déchetteries pour une expérience améliorée.

UN NOUVEAU SYSTÈME DE GESTION D'ACCÈS

Pour plus de facilité, plus de sûreté et plus de fluidité, les déchetteries du Haut-Béarn connaissent depuis plusieurs mois une transformation en profondeur : élargissement des heures d'ouverture et journée continue à Oloron Lanne-et-Lançon, vidéo protection et télésurveillance 7j/7 et 24h/24, signalétique des bennes par des panneaux... Dans la continuité, la Communauté de communes du Haut-Béarn a décidé d'équiper ses déchetteries d'un système de gestion d'accès des usagers. Ce contrôle d'accès répond à plusieurs objectifs :

- Limiter l'accès des déchetteries aux seuls usagers résidant sur le territoire de la Communauté de Communes du Haut-Béarn ;
- Éviter la saturation du haut de quai pour un déchargement dans de meilleures conditions ;
- Améliorer le service rendu aux habitants du territoire intercommunal grâce à une bonne connaissance statistique de l'usage des déchetteries.

Les déchetteries passent au badge !



Comment ça marche ?

- Vous avez accès aux 8 déchetteries du territoire aux horaires habituels d'ouverture.
- Chaque badge est réservé à votre foyer. Les propriétaires bailleurs le mettent à disposition de leurs locataires.
- Le badge est nécessaire pour vous permettre d'accéder aux déchetteries. Dans l'immédiat il n'y a aucune limitation du nombre de passages.
- Si votre badge est perdu ou détérioré ou en cas de changement d'adresse, il suffira de contacter le SICTOM de la communauté de communes.



Comment ça marche ?

Le contrôle d'accès sera effectif au 1er avril 2021. Les badges sont distribués actuellement en Mairie aux horaires d'ouverture. Jusqu'à fin mars. Les badges non retirés seront mis à la disposition des particuliers à la déchetterie du Gabarn.

Cette carte vous servira à badger à l'entrée des huit déchetteries du territoire afin d'en avoir accès, aux horaires habituels d'ouverture. Elle sera à usage strictement personnel. Une seule carte par foyer sera délivrée, les propriétaires bailleurs devront la mettre à disposition de leurs locataires. En cas de perte, détérioration ou changement d'adresse, il faudra contacter le SICTOM de la CCHB. **Toute personne qui se présentera sans badge se verra refuser l'accès en déchetteries.** Enfin, dans l'immédiat, aucune limitation du nombre d'accès n'est fixée au démarrage de la mise en place du contrôle d'accès par badge.

Les déchetteries passent au badge !



Quelles sont les avantages du badge ?

- + Il permet un accès réservé aux habitants de la Communauté de Communes du Haut-Béarn.
- + Il vous permet de décharger dans de meilleures conditions en évitant la saturation du quai.
- + Il va améliorer le service public grâce aux informations de fréquentation.



AGRANDISSEMENT ET DÉCHARGEMENTS FACILITÉS

À Oloron, la déchetterie Lanne-et-Lançon, accueille un flux très important de véhicules (plus de 50 véhicules par heure constatés en période de pointe). Après l'acquisition d'un terrain voisin, la déchetterie s'étend et de nouveaux aménagements amélioreront le service : création de plate-forme de dépôt des déchets verts et des gravats facilitant le déchargement (à même le sol!)

Cette possibilité de vidage des gravats et déchets verts au sol était très attendue des usagers qui déchargeaient difficilement le contenu de leurs remorques compte tenu de la présence obligatoire des barrières anti-chutes.

Association Sports et Loisirs

La ludothèque reprend ses permanences !

Pour retirer et essayer les jeux, rendez-vous à la **Maison des Associations de 16h30 à 18h les vendredis** :

- ◆ 26 mars
- ◆ 9 et 30 avril,
- ◆ 21 mai
- ◆ 4 et 18 juin,
- ◆ 2 juillet

Le catalogue de jeux est disponible sur le site internet : associationsportsetloisirs.com

Vous pouvez faire votre réservation par mail à l'adresse ojeux.sportsetloisirs@orange.fr ou venir les choisir sur place.

Conditions de prêt :

- 1 adhésion à l'association de 10€
- 1 chèque de caution de 30€
- Prêt gratuit.



Judo-club d'Ogeu s'adapte à la crise sanitaire

Après une saison tronquée en 2019/2020, ce sont 67 judokas/taïsokas licenciés FFJDA et 25 licenciés Sport Adapté qui ont repris assidûment le chemin du dojo dès la rentrée de septembre 2020.

Malgré les protocoles sanitaires mis en place par le club et la Mairie, les enfants et les adultes avaient tous le sourire en retrouvant "leur" tatami.

Malheureusement, l'euphorie de la reprise fut de courte durée, le confinement de novembre mis encore une fois tout le monde à l'arrêt !!!

Après la patience et le respect des annonces gouvernementales, les cours ont pu reprendre les 15 et 18 décembre avant les vacances de Noël et se poursuivre jusqu'au 15 janvier 2021... sans contact mais avec un plaisir évident de se retrouver.

Après un mois et demi de repos forcé, les membres du bureau, les professeurs et avec le soutien infailible de la Mairie d'OGU LES BAINS, les cours ont repris en mars...mais en extérieur à l'Ecole et en tenue de sport... afin de respecter l'interdiction de revenir dans le dojo.

Voici les horaires des séances en extérieur :

- 10 h / 10 h 45 : séance pour les 4/5 ans
- 11 h / 12 h : séance pour les Mini Poussin(e)s/Poussin(e)s
- 13 h 45 / 14 h 45 : séance pour les Benjamin(e)s/Minimes/Cadets (- 18 ans)
- 15 h /16 h : séance Taïso Adulte
- 16 h 15 /17 h 15 : séance Taïso Adulte

Un premier "cours test" fut organisé le Samedi 20 février dernier avec un groupe de Cadets/Juniors/Seniors (voir photos jointes), ravis de se retrouver après un arrêt de presque 4 mois...quel bonheur d'être ensemble !!!

Pour plus de renseignements, carole.badia@sfr.fr pour le judo/taïso enfants/adultes et Baptiste Dupont au 06.63.80.10.31 pour le Sport Adapté.



Association des anciens combattants d'Ogeu et des cantons d'Oloron

Cette année, rendue un petit peu particulière à cause de la COVID 19, les cérémonies se sont déroulées en tout petit comité avec 6 personnes seulement. La prochaine, le 8 mai, se déroulera sans doute encore de la même manière, sauf si notre gouvernement nous donne un petit peu plus de liberté ! Ensuite nous aurons l'occasion de nous revoir pour le 18 juin qui nous rappelle que le Général de Gaulle, depuis Londres a lancé son « appel » à poursuivre le combat contre l'Allemagne nazie. Puis il y aura le 11 novembre et enfin le 5 décembre.